



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Nous constatons depuis quelques jours, la circulation sur les réseaux sociaux, d'un article suivi d'un message attribué à l'OMS et au Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, faisant état d'une épidémie "d'un coVID-Omicron XBB, cinq fois plus dangereux que la variante delta, avec un taux de mortalité plus élevé".

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle tient à porter à la connaissance de l'opinion nationale que ces différents éléments en circulation n'émanent ni de l'OMS ni de ses services.

Ces messages malveillants de nature à installer le doute et la peur au sein de la population sont bel et bien des fakes news.

Depuis le constat de la résurgence de cas de Covid 19 dans certains pays de la sous-région, au retour du Hadj 2024, des dispositions ont été prises pour prévenir tout risque de propagation de la Covid-19 dans notre pays.

A cet effet, un dispositif d'information et de contrôle sanitaire a été mis en place à l'aéroport Félix Houphouët Boigny, depuis le 24 juin 2024, pour tester les voyageurs de retour du Hadj et de certains pays à risque.

Ce dispositif a permis d'enregistrer à ce **jour, 28 juin 2024, 25 cas** de Covid-19 sur **619 voyageurs prélevés (PCR)** soit **4%** des cas positifs, **0 décès**. Ce taux est en dessous du seuil de contrôle de la maladie. Les cas positifs sont mis en isolement et suivis, avec observance stricte des mesures barrières conformément à la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19.

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle recommande les mesures suivantes pour assurer la protection des populations :

- Le dépistage systématique de la Covid-19 chez des personnes présentant l'un des signes suivants : la fièvre, la toux et des difficultés respiratoires ;
- Le respect des mesures barrières par les personnes affectées et leur entourage notamment le port du masque, le lavage des mains à l'eau et au savon ;
- En cas de test Covid positif, la consultation et la prise en charge sont gratuites dans le centre de santé le plus proche ;
- Les personnes vulnérables sont invitées à se faire vacciner et observer les mesures barrières ;

Les vaccins sont disponibles et sont administrés gratuitement dans nos établissements sanitaires.

Le Ministère invite la population à la vigilance, à la sérénité et surtout à ne pas céder à la panique.

Pour toutes informations, prière de contacter le **numéro vert du MSHPCMU : 143**.

Fait à Abidjan, le 28/06/2024